



Mohand Ouamer
MAKHOUKH

Ingénieur polytechnicien, spécialiste du Génie sanitaire (hygiène de l'habitat, eau, déchets, dépollution), cursus complété par une solide formation en gestion de projet de développement territorial. Longue expérience professionnelle au sein des collectivités locales et dans le management d'entreprise. Bonne expérience de consultant/expert indépendant auprès d'institutions nationales et d'organisations internationales (UE, PNUD, PNUE, FAO, coopération pays...) sur des projets de développement territorial, environnement, renforcement de capacités (cadres des collectivités locales, des entreprises et de la société civile), évaluation de projets, l'économie circulaire, économie sociale et solidaire, gouvernance participative... Bonne connaissance de la société civile (montage, suivi et gestion de projets associatifs

Mob : 0540 471 598,

Email : makhoulh_ouamer@yahoo.fr

Egalité des genres et bonne gouvernance environnementale pour le développement durable

Introduction

En sociologie, la définition du genre désigne d'avantage le rapport social entre hommes et femmes qu'une catégorisation qui se définit par rapport au sexe. En matière de développement, la catégorisation du genre (masculin/féminin) doit fondamentalement se baser sur les valeurs, les représentations qui leur sont associées ainsi que l'implication effective dans la vie active. Parler du genre est différent de la vision sexiste qui différencie les uns et les autres par rapport à des préjugés hérités de traditions obsolètes.

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont créées par des pratiques sociétales et les traditions, la mauvaise interprétation des religions emprunte d'un excès de religiosité irraisonnée ainsi que les préjugés qui déteignent sur les rapports sociétaux et le développement humain dans la mesure où une partie de la population se trouve privée d'intégration dans la sphère productive et la prise de décision. Le résultat engendre forcément un déséquilibre nuisible à l'humanité en général et aux pays en développement en particulier.

Ainsi la nouvelle "approche du genre" s'intéresse d'avantage à la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre hommes&femmes. Il décrit des fonctions sociales inculquées culturellement et les moyens de les contourner ou de les valoriser selon le cas. Il s'agit en fait de mettre en œuvre des conditions à même de garantir l'égalité d'accès aux opportunités et aux ressources indépendamment du sexe.

L'égalité des genres en Algérie

Depuis la révolution et l'indépendance du pays, les principes d'égalité du genre sont inscrites dans les république algérienne et gouvernants successifs. garantit l'égalité du genre articles 35 et 37.



textes fondateurs de la dans les discours politiques des Ainsi l'actuelle constitution stipulé clairement dans ses

Art. 35. — Les droits fondamentaux et les libertés sont garantis par l'Etat.

Les institutions de la République ont pour finalité d'assurer **l'égalité en droits et en devoirs de tous les citoyens et citoyennes** en supprimant les obstacles qui entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent **la participation effective de tous à la vie politique, économique, sociale et culturelle.**

Art. 37. — Les citoyens sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection de celle-ci, sans que puisse prévaloir **aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale.**

Art. 67. — **L'égal accès aux fonctions et aux emplois au sein de l'Etat est garanti à tous les citoyens**, à l'exception de ceux liés à la souveraineté et à la sécurité nationale.

Art. 68. — L'Etat œuvre à promouvoir la parité entre les hommes et les femmes sur le marché de l'emploi. L'Etat encourage la promotion de la femme aux responsabilités dans les institutions et administrations publiques ainsi qu'au niveau des entreprises.

La femme est certes omniprésente dans l'Administration et institutions algériennes, mais peu d'entre-elles occupent des fonctions décisionnelles. Il est vrai que des réussites en matière d'égalité des genres sont enregistrées

notamment dans l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle ainsi que dans la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. Ceci a contribué d'une part à l'évolution notable de l'emploi féminin notamment pour les diplômées universitaires et d'autre part à améliorer l'espérance de vie qui est de 76 ans pour les hommes et 79 ans pour les femmes (2020). Hélas, en matière d'emploi, les statistiques récentes montrent des indicateurs de sous-emploi défavorables à la femme.

Situation de l'emploi en Algérie selon l'ONS (2019)

- **Taux de chômage : hommes 9,1% - chez les femmes 20,4%**
- La population Active : 11.281.000 dont 2.062.000 de femmes soit 18,3%.
- L'emploi féminin représente 56,9% des emplois administratif,
- **54,8%** des professions intellectuelles (notamment éducation, santé)
- 37,5% des professions intermédiaires (cadres moyens)
- 9,8% du groupe de profession de direction et de gestion.

Globalement le taux de femmes actives est faible même si le taux des salariées ayant un niveau supérieur est relativement prédominant, mais cela reste paradoxale par rapport au faible taux enregistré dans les postes de responsabilité et donc dans les centres de décision.

Méthodologie d'analyse de la question du genre :

Cette analyse est basée sur des critères liés aux différences de condition de vie et des besoins, le niveau de participation dans la vie sociale (politique, associative et syndicale), le niveau d'accès aux ressources et aux outils de développement, l'accès à la possession et à la gestion du patrimoine, l'accès au pouvoir de décision et enfin à l'image des femmes & des hommes dans la société, par rapport aux rôles assignés en raison de leur sexe.

Les questions de parité ou d'égalité des genres

L'égalité des genres signifie l'absence de toute discrimination basée sur le sexe dans les domaines: social, économique et environnemental. La question d'égalité des genres est souvent posée sous l'angle de la **parité hommes/femmes**, or cette notion de parité ne devrait pas s'ériger comme règle dans tous les domaines; il s'agit réellement d'insertion selon le mérite basé sur les capacités

professionnelles et les compétences intellectuelles que de **parité numérique**. Le contraire serait une atteinte à l'égalité même du genre tant espérée et qui concerne donc l'équité en matière d'accès aux connaissances, au travail, aux ressources mais également à la prise de décision d'une part dans les secteurs économique, social et environnemental, qui symbolisent la triptyque du développement durable auquel il faudra ajouter un troisième pilier à savoir "l'Institutionnel" donc le politique et les centres de décision.

Le genre dans le contexte de bonne gouvernance environnementale pour le développement durable :

La bonne gouvernance s'appuie sur des institutions dotées d'outils politiques et de stratégies orientées vers

- l'utilisation rationnelle des ressources naturelles,
- les stratégies de développement axées sur les technologies propres,
- l'évolution vers les énergies renouvelables et l'économie circulaire,
- les mécanismes de financement efficaces,
- les procédures/normes qui régissent les processus de protection environnementale (y compris la gestion des ressources naturelles).
- une réglementation efficace,
- une implication de l'ensemble de la population sans exclusif.

Dans ce contexte, les femmes et les hommes doivent avoir les mêmes chances de participer à la gestion des prestations et du contrôle environnementaux en veillant à prendre en compte des besoins des femmes et des hommes de manière équitable. L'exemple des pratiques actuelles en matière de gestion de l'eau, des déchets, de protection des ressources naturelles, des prestations de dépollution, de l'énergie etc. montre une négligence criarde en matière d'approche genre dans les actions d'information/sensibilisation d'une part et dans l'implication dans la concertation et le processus décisionnel d'autre part. Le rôle prépondérant de la femme dans la vision de durabilité du développement se trouve largement occulté.

Constat :

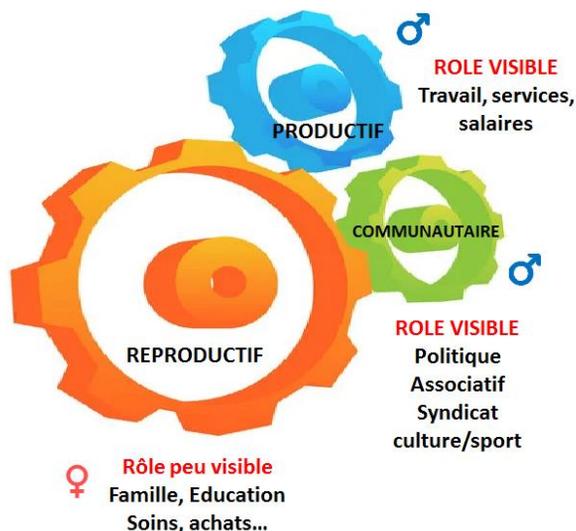
- Les femmes sont relativement sous représentées dans les processus de gouvernance aux niveaux local, national et même mondial (Exemples de la gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie...).
- La non-implication des femmes (notamment celles qui vivent hors marché du travail) à la contribution aux solutions environnementales est un écueil dramatique, vu qu'elles sont les plus impactées, avec leurs enfants, par les problèmes environnementaux.
- A relever toutefois que nombreux sont les emplois de femmes, souvent dans la précarité, qui ne sont pas déclarés.

Rôle des genres dans le développement durable

Le rapport « **Egalité des genres et développement** » de la Banque Mondiale de 2012 montre que l'égalité hommes/femmes peut accroître l'efficacité économique de trois manières :

1. **Rôle de production** : L'élimination des obstacles qui empêchent les ♀ d'avoir le même accès que les ♂ à l'éducation, aux opportunités économiques et aux facteurs de production.
2. **Rôle reproductif et éducatif** : **L'amélioration de la condition féminine** qui engendre d'autres résultats, notamment pour les enfants.
3. **Rôle communautaire** : Donner aux ♂ & ♀ **les mêmes chances de participation** à la vie sociale et politique, de prendre des décisions et d'influencer l'action publique vers une meilleure trajectoire de développement.

On peut résumer ces trois dimensions dans le schéma suivant :



Dans le domaine du développement la femme représente à l'échelle mondiale :

- plus de 40 % de la population active totale,
- 43 % de la main-d'œuvre agricole et,
- Plus de 50 % des étudiants universitaires.

Ces données cachent toutefois les réalités suivantes qui entravent la participation entière de la femme au développement durable, à savoir la mauvaise utilisation des compétences et des aptitudes de la population féminine qui a pourtant un coût économique élevé.

Le Rapport de la Banque Mondiale de 2012 met l'accent sur trois dimensions de l'égalité des genres nécessaires au développement durable :

1. **La constitution de capital** (éducation et santé) et capital physique,
2. **l'utilisation de ce capital** pour saisir des opportunités économiques et dégager des revenus et,
3. Le recours à ce capital engendre **une dynamique d'action** qui a un impact sur le bien-être des individus et des ménages.

Recommandations et pistes d'action

Pour l'intégration du genre dans le développement durable il y a lieu de :

- mettre en valeur les connaissances et savoir-faire des femmes par l'accès aux métiers du développement durable et à l'emploi, pour une bonne gestion de l'environnement ;
- prioriser l'accès équitable aux ressources naturelles ainsi qu'à leur contrôle (agriculture, forêts, gestion de l'eau...) ;
- soutenir le droit à la propriété des femmes notamment à la terre ;
- impliquer d'avantage les organisations de femmes dans les programmes de protection de l'environnement pour les mobiliser d'avantage;
- soutenir la participation des femmes dans les processus de consultation et de décision.
- identifier les impacts de la dégradation de l'environnement sur les ♂ et les ♀
- renforcer les capacités de la société civile et des institutions publiques pour mener des projets œuvrant au DD en veillant à l'égalité des genres.
- Introduire "l'approche genre" dans les cursus universitaires et dans la formation continue.

Conclusion

Sans minimiser les acquis de la femme algérienne en matière d'intégration socio-économique depuis l'indépendance, notamment en matière d'instruction qui la place aujourd'hui au même niveau que l'homme sinon plus. Toutefois le propos n'est pas dans la comparaison mais dans l'analyse de l'efficacité du rôle de la femme dans sa participation aux affaires de la cité en général et dans les métiers et fonctions en lien avec le développement durable.

Combien même le secteur de l'environnement compte en son sein une majorité de femmes cadres, il n'en demeure pas moins que les statistiques de l'ONS montrent un faible taux d'emploi féminin dans tous les secteurs notamment les plus productifs (agriculture, industrie, transports, ressources en eaux etc.). Si on analyse la participation active dans les emplois exécutifs, d'encadrement et aux niveaux décisionnels au niveau local et des institutions nationales et dans les entreprises, force est de constater une inégalité qui n'est pourtant pas attribuée aux compétences ou au mérite. Cette situation n'est pas seulement liée au niveau de développement de notre économie mais également au conservatisme dans les familles qui confinent généralement la femme au seul rôle de "femme au foyer". Aussi, les conditions offertes aux familles en matière d'infrastructures dédiées à l'enfant (les garderies, crèches, cantines et transport scolaires, activités sportives et culturelles) ainsi que la rareté des métiers d'aide à la personne ou à la famille n'encouragent guère l'intégration socioéconomique des femmes détenant des savoir-faire, des qualifications ou des diplômes.

Tous ces facteurs sont en fait liés aux stratégies sectorielles de développement où l'approche genre n'est pas prise en compte, il en est de même dans les pratiques de management.

Je termine en espérant que cette thématique soit plus largement abordée par des sociologues, anthropologues et économistes algériens. La présente contribution d'un "technocrate" risque de paraître quelque peu subjective faute de données fiables et de méthodologie d'analyse plus adéquate, je tiens à mon excuser.

Exemple de participation de la femme africaine au développement durable



Mme Khalida BOUZAR, algérienne, titulaire d'un doctorat en sciences, est Directrice du Bureau régional pour les États arabes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Elle était Directrice régionale pour le Proche-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe du Fonds international de développement agricole (FIDA) depuis 2012, où elle a mis en place et dirigé des programmes et des opérations à grande échelle. Son expérience et son expertise technique couvrent le développement durable, le développement rural, l'environnement, les changements climatiques, les migrations, l'économie et l'industrie, en grande partie dans des contextes précaires et de conflit.



Wangari Maathai est la première femme africaine lauréate du prix Nobel de la paix et la première en Afrique de l'Est titulaire d'un doctorat de vétérinaire obtenu à l'Université de Nairobi au Kenya. Son mouvement de la ceinture verte "Green Belt Movement"

(Mouvement) initié en 2004 encourageait les femmes à planter des arbres indigènes. 20 millions d'arbres ont été plantés par 50 000 femmes avec un réseau de 6000 "village nurseries".